



E/ECA/COE/34/1
AU/STC/FMEPI/EXP/1(I)

Distr. générale
25 mars 2015
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts
Trente-quatrième réunion

Union africaine
Comité d'experts
Première réunion

Huitième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration* et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

Réunion du Comité d'experts
Addis-Abeba, 25-27 mars 2015

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
3. Règlement intérieur du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration.
4. Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique.
5. Négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015.
6. Révolution des données.
7. Présentation et examen du rapport sur les progrès des pays africains les moins avancés en regard du Programme d'action d'Istanbul.
8. Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique.
9. Présentation du thème de la Conférence: « Mise en œuvre de l'Agenda 2063: planification, mobilisation et financement au service du développement ».
10. Questions statutaires.

* Le Comité technique spécialisé remplace la Conférence des ministres africains de l'économie et des finances et la Conférence des ministres de l'intégration ; il réunit les ministres des finances, des affaires monétaires, de la planification économique et de l'intégration.

11. Questions diverses.
12. Examen et adoption du projet de rapport de la réunion des comités d'experts et des projets de résolutions.
13. Clôture de la réunion.